

Samedi 6 juin et dimanche 7 JUIN 2026

Règlement Tour des coteaux

L'épreuve est ouverte aux 1°, 2° Catégories UFOLEP, elle est soumise au règlement national des épreuves à étapes, un classement scratch au temps sera établi à l'issue des trois étapes par catégorie.

Les engagements s'effectueront via internet sur le site de la commission nationale individuel ou en équipe de club, les départs seront groupés pour les catégories 1° et 2°

Un maillot de leader, (maillot jaune) sera attribué à chaque étape pour chaque catégorie, un classement du meilleur grimpeur (maillot à pois) à la première étape et du meilleur sprinter (maillot vert) à la deuxième étape avec 3 pts, 2pts, 1pts, aux 3 premiers, en cas d'égalité, le nombre de premières places sera comptabilisées puis les secondes places, les troisièmes, si l'égalité persiste c'est le classement de l'arrivée qui départagera. ***Retrait des dossards et transpondeurs électroniques à partir de 13h salle des fêtes de BOUGLON***

Les bracelets avec puces actives doivent être positionnées sur la cheville gauche

Règlement Flèche des coteaux

L'épreuve est ouverte aux 3°, 4° Catégories et féminines UFOLEP, elle est soumise au règlement national des épreuves à étapes, un classement scratch par catégorie au temps sera établi à l'issue des deux étapes.

Les féminines seront regroupées **en 4° catégorie**, y compris celles qui possèdent un carton de 3° ; et de 4°, un classement spécifique féminin leur sera réservé avec maillot de leader (maillot rose) le classement sprinter sera commun avec les 4° Catégorie. ***Retrait des dossards et transpondeurs électroniques à partir de 8h salle des fêtes de PINDERES***

BONIFICATIONS

Des bonifications seront attribuées aux 3 premiers sur les étapes en ligne du Tour des coteaux et de la Flèche des coteaux **(5 , 3 et 1 secondes)**

Engagements

15 € pour les 3 étapes non dissociables pour le tour des coteaux et 10€ pour la flèche des coteaux pour les 2 étapes non dissociables aussi.

Engagements individuels ou en groupe via internet sur le site de la CN

Lien : https://www.ufolep-cyclisme.org/Site_Activites_Cyclistes/PAGE_main

Récompenses à chaque étapes

1°- Maillot de Leader coffret du terroir- gerbe

2°- coffret 3bouteilles

3°- Magnum

Classement meilleur grimpeur (première étape)

1° Maillot –coffret du terroir

2°-2 bouteilles cave du Marmandais

3°- 1 bouteille cave du Marmandais

Classement meilleur sprinteur (deuxième étape)

1° Maillot –coffret du terroir

2°-2 bouteilles cave du Marmandais

3°- 1 bouteille cave du Marmandais

Classement général

1°- trophée –Jambon- Maillot de leader

2°-coffret 3 bouteilles

3°-coffret 3 bouteilles

4°-Magnum côtes du Marmandais

5°- confit de canard

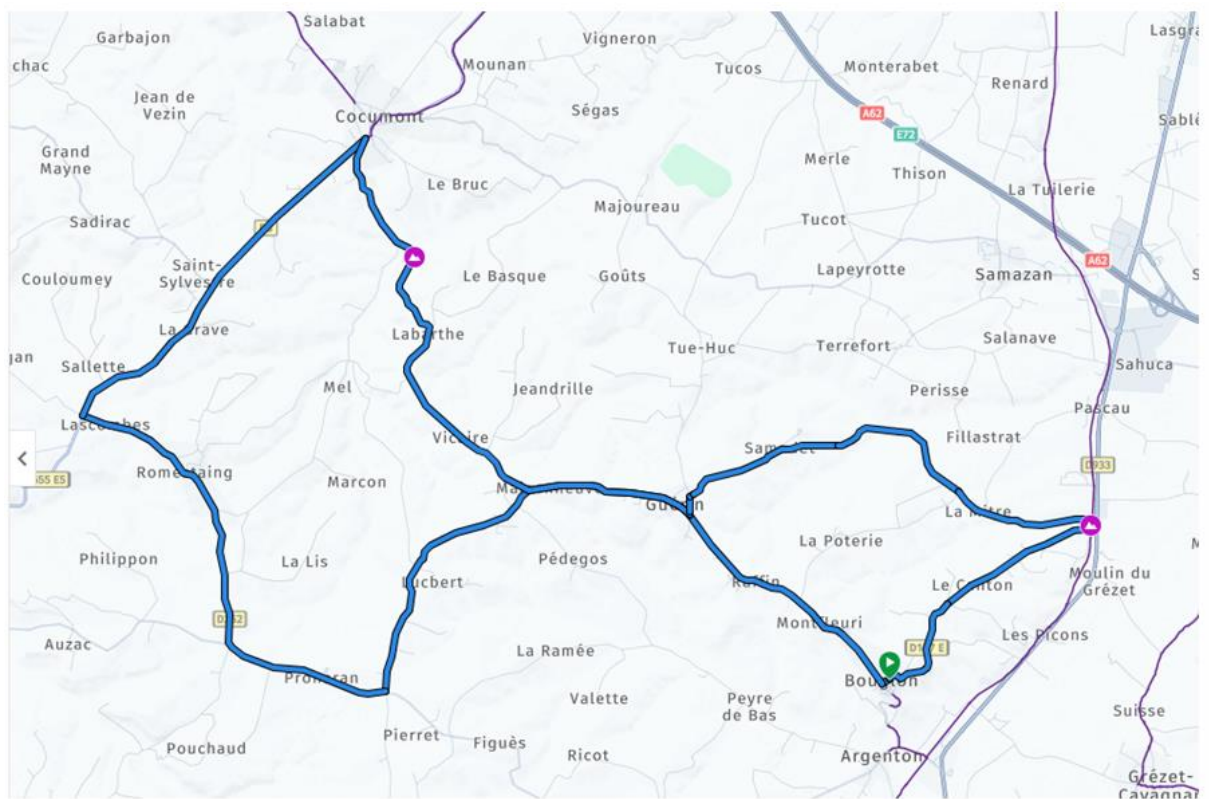
6°- 2 bouteilles cave du Marmandais

7°-1 bouteille cave du Marmandais

8°-1 bouteille cave du Marmandais

Circuit de BOUGLON

1° étape Bouglon-Bouglon (32kms580)



Réunion directeurs sportifs : 14 h salle des fêtes de BOUGLON

Départs : 15h00

1° et 2° Catégorie : **3 grandes boucles**

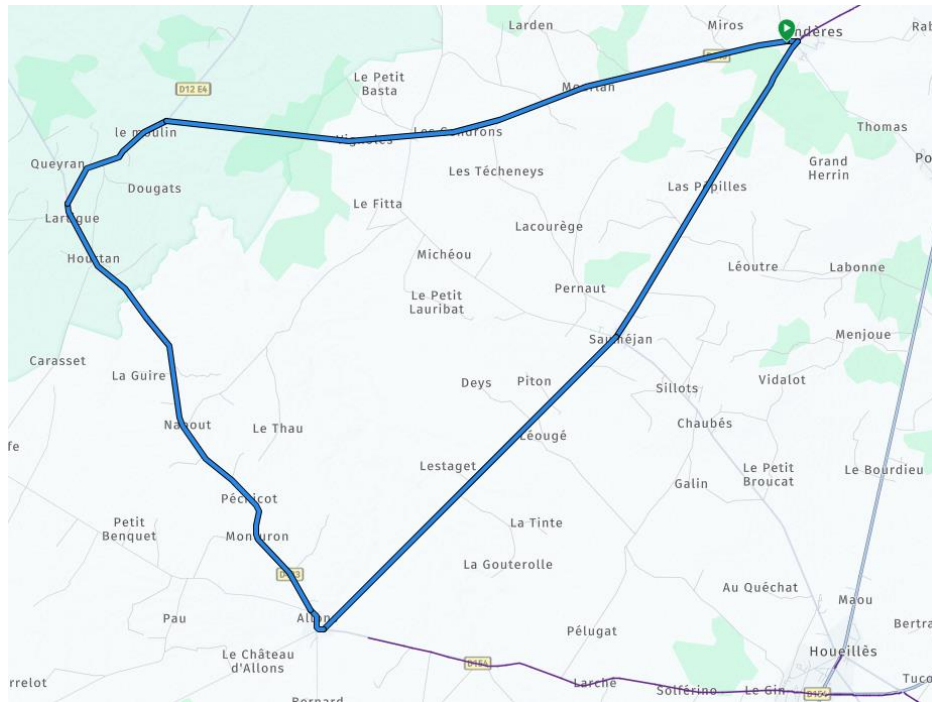
Meilleurs grimpeurs : -km 21,000 (haut de la côte après Cocumont) **pour les 2° Cat.**

-km 32,580 (1° passage Bouglon) pour les 1° et 2° Cat.

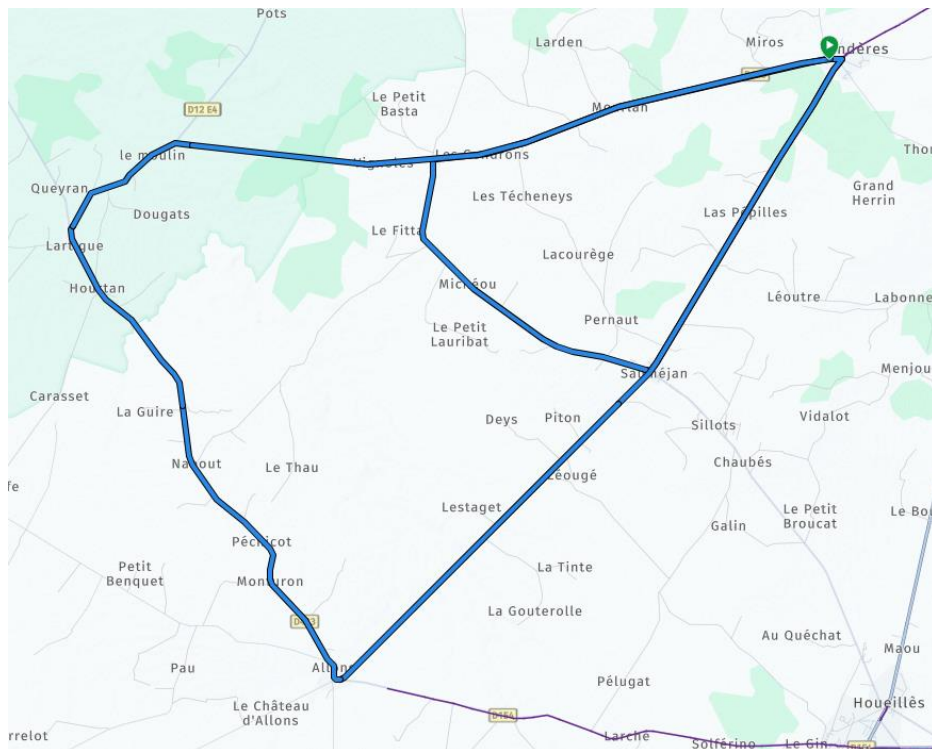
- km 53,600 (haut de la côte après Cocumont) **pour les 1°**

- km 65,000 (2° passage Bouglon) pour les 1° et 2° Cat.

Circuit 2° étape Pindères-Pindères(Grande Boucle- 28 kms)



(Circuit 3^{ème} Cat Petite Boucle- 15kms plus GrandeBoucle 28 kms)



1° et 2°Catégorie : 84 kms ; 3 grandes boucles **Départ 15H**

3°Catégorie 71kms -1 petite boucle 15 kms + 2 grandes boucles (28kms x 2) **Départ 14h35**

4° Catégorie et Fém. : 56 kms- 2 Grandes boucles (28kms x 2) **Départ 15h04**

Meilleur sprinter 1° et 2° : -km 17- Lartigue (1° passage) 2° Cat.

-km 28- Pindères (1° passage) 1° et 2° Cat.

-km 43- Lartigue (2° passage)**1° Cat.**

- km 56 Pindères (2° passage) 1° et 2° Cat

Meilleurs sprinters 3° 4° et féminines :

-km 17(+ 15 km pour les 3°)- Lartigue (1° passage)

-kms 28(+ 15 km pour les 3°) -Pindères (1°passage)

-km 43 (+ 15 km pour les 3°)- Lartigue (2° passage)

CLM Individuel 9 kms 800 Sauméjan-Pinderes

Départ à partir de 9 heures



Départ du contre la montre toutes **les minutes ou 30 secondes** si plus de 200 coureurs.

Premier départ à **9 heures** pour les 4° puis les féminines, 3° **vers 10h15** pour les 2°, et 1°.

L'ordre des départs sera l'inverse du classement général provisoire de chaque catégorie pour **les 1° et 2°** et dans l'ordre d'engagement pour les **3°, 4° et féminines**

. 17h30 Remise des récompenses suivie du vin d'honneur vers 18h00 offert par la communauté de communes des coteaux et Landes de Gascogne

Radio TOUR 1° et 2° Cat :

Des radios seront fournies aux clubs qui auront **4 coureurs** minimum engagés et seront prioritaires dans la file des voitures suiveuses, plusieurs clubs pourront se regrouper.

Un tirage au sort de l'ordre des véhicules suiveurs sera effectué le **samedi à 14h 00** pour la première étape lors de ***la réunion des directeurs sportifs***. Pour la troisième étape, c'est la place du meilleur coureur de chaque club au classement général qui déterminera l'ordre des numéros qui seront réattribués et remis au départ de l'étape. Pour les 3^e et 4^e l'ordre des véhicules suiveurs si il y en a, seront attribués en fonction du classement du contre la montre.